



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM D'USAGE ET/OU DE CIVILITÉ

Ce document est à retourner par mail à : prenomdusage@crous-rennes.fr (accompagné des pièces nécessaires, voir page 2)

Votre identité (au sens de l'état civil)

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

N° INES (ou INE ou BEA) : _____

Votre demande

Prénom d'usage - Prénom choisi : _____

Civilité - Civilité choisie : Madame Monsieur

Coordonnées

Tél : _____

Mail : _____ @ _____



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Merci de joindre une :

- copie de votre pièce d'identité (pour confirmer que vous êtes bien à l'origine de la démarche)
- copie de votre extrait d'acte de naissance modifié si vous avez déjà effectué des démarches auprès de l'état civil
- copie de votre certificat de scolarité ou de tout document de votre établissement d'enseignement portant le nouveau prénom

Vous pouvez également joindre tout élément que vous jugerez utile (jugement en cours, changement déjà validé par un autre organisme, courrier,...)

Rappel – information

La démarche auprès de nos services n'a pas de valeur officielle ou définitive.

Si vous souhaitez effectuer cette démarche de changement de prénom de manière officielle vous devez vous adresser aux services de l'état civil.

L'article 60 du code civil indique « Toute personne peut demander à l'officier de l'état civil à changer de prénom. La demande est remise à l'officier de l'état civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé. S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur en tutelle, la demande est remise par son représentant légal. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée. »

Les données personnelles recueillies via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Crous Bretagne pour traiter votre demande.

Elles seront conservées pendant le temps de votre inscription au Crous Bretagne.

Elles sont destinées uniquement à la Direction de la Vie Etudiante qui fera le nécessaire pour que ce changement soit pris en compte par les différents services concernés.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'opposition des données personnelles vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez en justifiant de votre identité, contacter le DPO (délégué à la protection des données personnelles) par courriel : dpo@crous-rennes.fr .

En cas de contestation, vous avez le droit de saisir la Commission Nationale Informatique et libertés.